



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ADM

AVRIL & MAI 2024

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LES INONDATIONS



Le Directeur Général par intérim de l'Agence de Développement municipal (ADM), Baye Oumy Gueye, a participé ce jeudi au Conseil interministériel sur la prévention et la

gestion des inondations de l'hivernage, présidé par le Premier ministre Ousmane Sonko. Il a notamment présenté un bilan de l'état d'avancement du Projet de Gestion des Eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique 2 (PROGEP 2) dans le département de Keur Massar.

En outre, M. Gueye a souligné les points à surveiller pour l'hivernage 2024.

À titre de rappel, le PROGEP 2, coordonnée par l'ADM, vise à réduire les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar et à améliorer les capacités de planification et de gestion intégrées des risques d'inondation dans certaines villes du Sénégal.

LE DANEMARK À LA DÉCOUVERTE DU PROGEP 2



Une délégation du Gouvernement du Danemark, basée au Maroc, couvrant le Sénégal et la Mauritanie, a visité, ce mercredi 15 mai 2024, les réalisations de la deuxième phase du projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP 2).

Cette délégation danoise, composée de Mme Clara Musaeus et de M. Andreas Rasmussen, a effectué cette

activité en perspective de celle du Ministre des affaires étrangères du Danemark, prévue en juin 2024. Cette visite était l'occasion pour eux de s'imprégner des composantes du projet, de discuter avec les populations bénéficiaires, échanger sur la dimension climat et les défis liés au changement climatique que le projet est en train de régler ou de prendre en charge.

Mise en œuvre par l'Agence de Développement municipal (ADM), le PROGEP 2 s'inscrit dans la continuité des efforts de lutte contre les inondations initiés ces dernières années par le Gouvernement du Sénégal, et a pour objectif de réduire les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar.

ATELIER DE PARTAGE DU RAPPORT FINAL DU SUIVI SCIENTIFIQUE RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PPCS

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé, ce 14 mai à Saint-Louis, dans le cadre de la mise en œuvre du PPCS, un atelier pour partager avec les acteurs parties prenantes les principaux résultats et enseignements tirés du suivi scientifique, les succès et les échecs sur les plans technologiques, scientifiques, académiques, y compris l'impact de la digue sur le littoral saint-louisien.

En effet, parmi les activités envisagées par le PPCS, figure également la mise en œuvre d'un suivi scientifique sur le long terme du littoral et des impacts de l'ouvrage. L'objectif principal de ce suivi scientifique, piloté par un consortium IRD-UCAD-UGB, était de caractériser l'impact de l'ouvrage de protection et l'évaluer son efficacité, tout en renforçant les capacités locales en matière de surveillance côtière. Pour ce faire, le consortium a mis en place une surveillance régulière du littoral, combinant.

Ce suivi a fait appel à des techniques innovantes. Il a aussi permis de valoriser le savoir-faire de la recherche française et sénégalaise aux fins de renforcer les compétences des partenaires sénégalais à travers des échanges universitaires.

A l'issue du suivi régulier du littoral, le consortium a produit un rapport final le 11 mars 2023. Ce rapport sera partagé en atelier par le consortium pour assurer la vulgarisation des principales conclusions.

Les présents termes de références ont été élaborés pour définir les modalités d'organisation de l'atelier de partage du rapport final du consortium composé de l'IRD, l'UCAD et l'UGB.



Il faut rappeler que l'érosion côtière est plus accentuée sur la partie nord de la Langue de Barbarie, surtout dans la zone urbanisée. En dix ans, près de 800 mètres de plage ont disparu au niveau des quartiers Guet Ndar et Goxou Mbathie. Les habitations situées à proximité de la plage sont détruites ou directement menacées par ce phénomène. La situation des populations de ces quartiers est, de ce fait, extrêmement précaire.

Face à cette situation, le Gouvernement du Sénégal est intervenu en urgence en réalisant une digue frontale, au nord de la Langue de Barbarie, dans le quartier de Goxou Mbathie. En complément des initiatives précitées, le Gouvernement du Sénégal a obtenu de l'AFD-Agence Française de Développement (AFD) un financement de seize millions (16 000 000) d'euros, soit dix milliards (10 000 000 000) FCFA

pour la mise en œuvre d'un projet de protection du littoral dénommé « Projet de Protection Côtière à Saint-Louis (PPCS) ». Le PPCS répond à une urgence qui est celle de protéger les habitants, leurs biens et les infrastructures collectives de la Langue de Barbarie directement menacés par l'érosion côtière, à travers la construction d'un ouvrage de protection frontale en enrochements, d'une longueur totale de 2175 m. Cette infrastructure destinée à stopper le recul de la ligne de rivage, s'étend de la fin de l'ouvrage de protection réalisé sur fonds propres de l'Etat sénégalais, jusqu'au Sud de Guet Ndar, à hauteur du marché aux poissons. Sa construction s'est achevée en juillet 2022.

PACASEN ET SERRP AU MENU DES ECHANGES ENTRE LE MINISTRE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET LA BANQUE MONDIALE

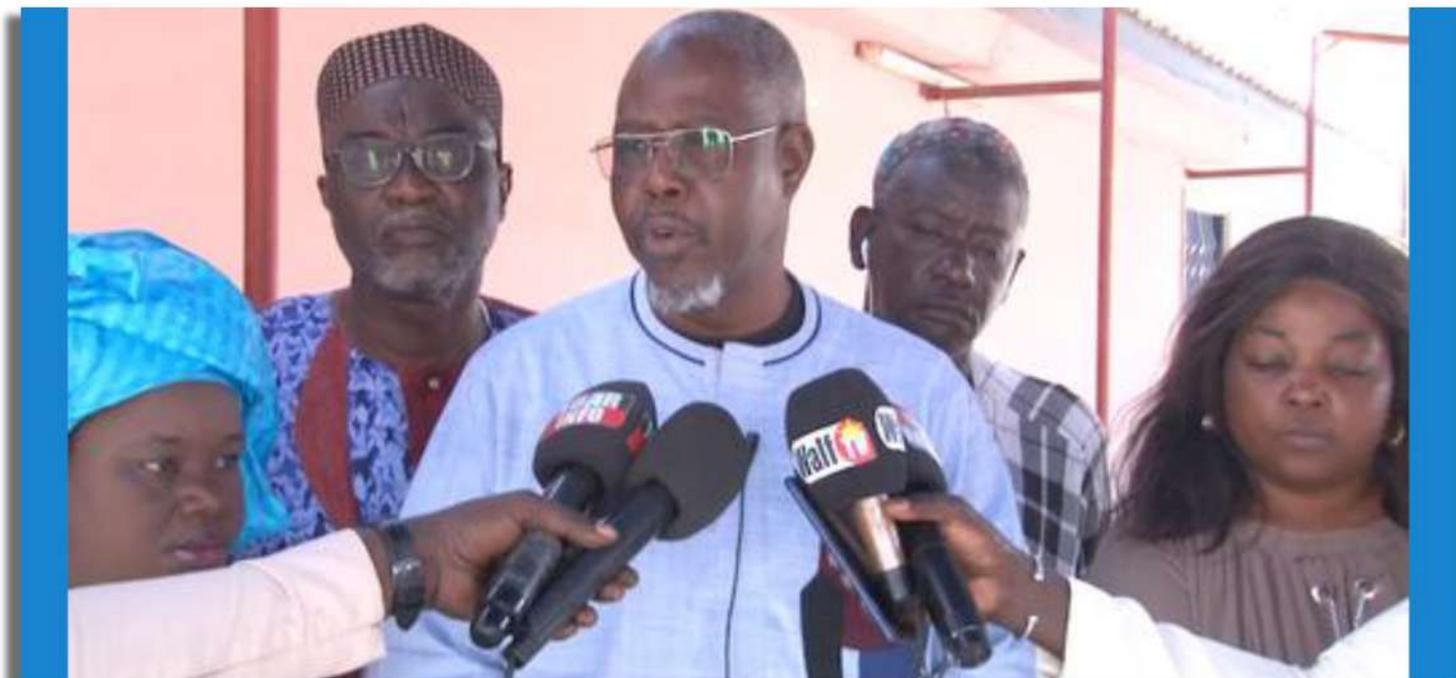


Le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, Monsieur Moussa Bala FOFANA avec à ses côtés Monsieur Momar Talla Ndao, Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme ainsi que les services techniques impliqués, a tenu ce lundi 06 mai 2024, une séance de travail avec le Bureau régional de la Banque mondiale à Dakar. Les discussions ont notamment porté sur les projets financés par la Banque et mis en œuvre par l'Agence de Développement municipal (SERRP et PACASEN). L'Agence de Développement Municipal - ADM Sénégal était représentée à cette rencontre par son Directeur général par intérim Monsieur Baye Oumy Gueye.

La délégation de la Banque mondiale était conduite par Madame KEIKO MIWA, Directrice des Opérations de la Banque mondiale pour le Sénégal, Cabo Verde, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Mauritanie accompagnée du représentant pays Sénégal et Gambie de SFI, Mme Nouma Dione et de plusieurs membres du Bureau régional. Après les félicitations du Groupe de la Banque Mondiale à l'endroit des nouvelles autorités du pays, Mme KEIKO est revenue sur l'état de la coopération avec le secteur notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la gouvernance territoriale, de l'Aménagement des Territoires de l'Habitat et de la gestion des déchets. Monsieur le Ministre

dans sa communication a remercié la Banque mondiale avant de rassurer Mme KEIKO quant à la poursuite du partenariat, car dira-t-il, les projets financés par la Banque mondiale pour le secteur sont dans l'ensemble en parfaite cohérence avec les objectifs définis dans le PROJET qui promeut un développement à la base avec des pôles territoires réceptacles de la mise en œuvre des politiques publiques.





Après la sortie au vitriol d'un groupe faisant état d'une distribution inéquitable des logements définitifs aux ayant-droits, le responsable local du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP) et les membres du comité de gestion du site apportent un démenti.

"Les porteurs de ses accusations ne sont pas de sinistrés. Ils cherchent à saper la bonne démarche engagée depuis le début pour des intérêts personnels", a regretté Baye Boly Fall, le président du comité de pilotage qui regroupe des populations de la Langue de Barbarie déplacées sur ce site.

" La vérité, c'est qu'ils avaient loué des bâches auprès des vrais sinistrés. Maintenant, que le déménagement vers les logements définitifs a démarré, ils cherchent à faire du forcing pour obtenir des places dans ces nouvelles habitations", a-t-il ajouté.

Mandaw Gueye, le point focal du Serrp, renseigne qu'une échéance leur a été donnée pour qu'ils vident les lieux. Ce, suite à une requête que ces derniers avaient émise. "Ils occupent une zone où d'autres logements doivent être construits au profit des occupants de la bande des 20 mètres sur la langue de barbarie", a-t-il expliqué.

Poursuivant, il indique que "la remise des logements définitifs s'est faite dans la transparence et la concertation entre parties prenantes, sous la conduite des autorités administratives, des élus locaux, du chef de village de Diougop et des représentants des communautés de pêcheurs".

"Tous les impactés du projet ont été pris en charge", a affirmé Mandaw Gueye.

SERRP: LE BUDGET S'ÉLÈVE À 19 MILLIARDS FCFA

Le budget annuel du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) pour l'exercice de l'année 2024 a été validé, mercredi 24 avril, et s'élève à 19 250 092 523 FCFA. Le Comité Régional de Pilotage l'a validé après avoir évalué positivement le travail abattu en 2023 dans le cadre de ce projet qui est dans sa dernière phase.

Mis en œuvre par l'Agence de Développement municipal (ADM), le SERRP a pour objectif la réduction de la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies le long de la Langue de Barbarie et le renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis. Ce sont environ 500 logements (RDC, R+1 et R+2) qui seront réalisés sur une superficie de 14 ha à diougop dans la commune de gandon. Ce site, entièrement viabilisé (eau, électricité, réseau de drainage des eaux pluviales, station de pompage, voiries, etc.) va abriter aussi des équipements sociaux et l'aménagement autour des logements pour permettre aux populations de vivre dans un cadre de vie plus décent avec toutes les commodités.



PACASEN : DES ETUDIANTS FORMÉS ET PLACÉS DANS LES COMMUNES

Les étudiants sélectionnés dans le cadre des stages offerts par le PACASEN ont subi une formation accélérée sur le programme et leurs missions dispensée par l'ADM. Pour 2024, deuxième année de mise en œuvre de cette activité, les stagiaires seront placés en priorité dans les communes demandeuses.

Le recrutement des stagiaires s'est fait sur la base des notes obtenues aux évaluations et de la pertinence du sujet de mémoire par rapport aux objectifs du PACASEN. Les stages pratiques proposent à des étudiants en MASTER 2 ou équivalent dans les matières qui touchent la vie des collectivités territoriales l'opportunité de faire un stage pratique au sein des Collectivités Territoriales et autres structures impliquées dans la mise en œuvre du PACASEN.

« Le renforcement des capacités essentiellement destiné aux CT pilotes du PACASEN s'appuie sur des modalités diverses afin de prendre en charge aux mieux les besoins des CT. Dans le cadre du PACASEN, elles vont de



l'élaboration de manuels, à la dispense de formations, en passant par d'autres approches plus innovantes telles que le Coaching Territorial Continu (CTC) et des activités d'apprentissage pratique sous forme de stages pour les étudiants », a souligné Mme Ndeye Ngoné Sy, Directrice du Développement et des Partenariats à l'ADM. Bénéficiant de l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de l'Agence française et de développement (AFD), le PACASEN a pour objectif principal de contribuer à la mise en œuvre de la première phase du Programme d'Opérationnalisation

de l'Acte III de la Décentralisation (PROACTSEN) qui couvre la période 2018-2024. Coordonné par l'ADM sous l'autorité du Ministère de l'urbanisme, des collectivités territoriales et aménagement, le PACASEN s'articule autour des deux domaines de résultats à savoir le renforcement de la viabilité financière des collectivités territoriales et l'amélioration de la performance des CT pilotes en matière de gestion des investissements publics destinés à la fourniture de services locaux.

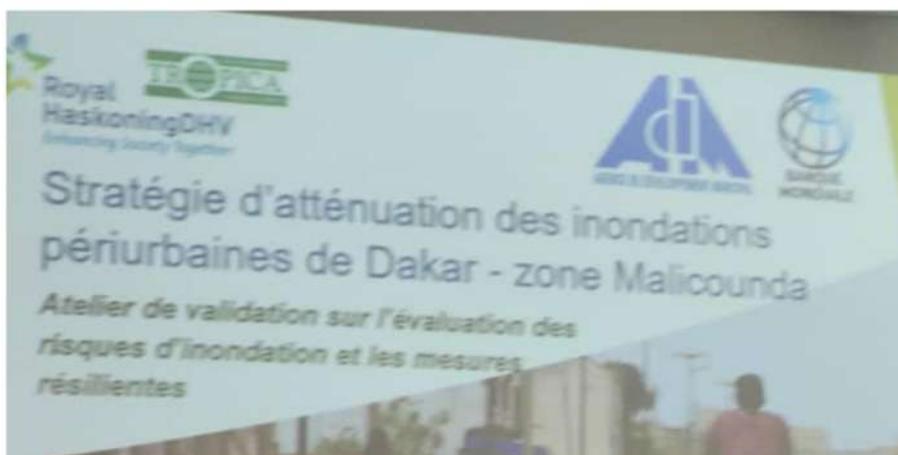


CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET ANALYSES DES INONDATIONS DANS LA ZONE DE MBOUR : UNE ETUDE PRESENTÉE AUX ÉLUS

Un atelier de validation sur l'évaluation des risques d'inondation et les mesures résilientes, organisé par l'ADM et la Banque mondiale, a réuni les maires, conseillers municipaux et autorités territoriales des communes de Malicounda, Saly, Somone, Sindia, Ngaparou. L'objectif de cet atelier, qui s'est tenu ce mardi à Ngaparou, est de présenter et de discuter des



résultats préliminaires de l'évaluation des risques d'inondation dans le court, moyen et long terme (5, 10, 20, 50,100 ans) de développement dans le cadre du projet "Cartographie des risques et analyse des inondations dans quatre zones périurbaines sélectionnées du triangle Dakar".



EN 2024, L'ADM ENTEND POURSUIVRE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



L'Agence de Développement municipal (ADM) a publié son rapport annuel qui est revenu notamment sur les différentes réalisations de l'agence. De même, dans la continuité des activités mises en œuvre en 2023, l'ADM entend se déployer davantage pour la recherche de financement au profit des collectivités territoriales et contribuer ainsi au renforcement de leur gouvernance, de leur attractivité et de leur compétitivité.

En effet, dans le cadre du PACASEN, l'accent sera mis sur la formulation du FA dont l'entrée en vigueur est prévue durant le dernier trimestre de l'année 2024 qui coïncide avec la clôture du Financement Initial. Ces travaux préparatoires pour la phase transitoire de 2 ans seront l'occasion de mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'adoption de la proposition de réforme des fonds de dotation et la vulgarisation des textes de financement sur l'intercommunalité. Enfin, il est prévu de mettre en place des équipes mobiles de coaching territorial continu en relation avec

les ARD pour un accompagnement plus rapproché.

Avec le PROGEP 2, les interventions seront orientées vers les travaux de réalisation d'ouvrages de drainage, d'aménagement de voiries et bassins dans le bassin-versant de Mbeubeuss, ainsi qu'aux travaux confortatifs, à la finalisation des travaux de la phase d'urgence du bassin-versant de Mbao qui devraient démarrer au début du second semestre 2024. Il s'y ajoute la mise en place d'un dispositif d'entretien des ouvrages et pompage pour l'hivernage 2024 pour les zones où les travaux n'ont pas encore démarré. S'agissant du SERRP, l'Agence s'attellera à la poursuite et à l'intensification des travaux de déconstruction (logements, équipements sociaux, PIC et PROSE) dans le courant de l'année 2024.

En ce qui concerne le PPCS, il est prévu de finaliser les activités résiduelles en vue de la clôture du dit projet. En outre, des ateliers seront organisés pour partager avec le grand public les modalités d'entretien et de maintenance de

l'ouvrage, former les acteurs sur les enjeux et risques côtiers et les résultats du suivi scientifique du littoral Saint-Louis. Quant au PROFIT, il requiert une restructuration dans le mode de fonctionnement et de financement. Cela implique que l'ADM travaille à réorienter les besoins de financement et les stratégies de levée des fonds pour permettre aux communes d'abonder les fonds verts, les finances islamiques et les partenariats public-privés. Il faut ajouter à ces perspectives, la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de l'ADM qui aboutira inéluctablement à une capacité d'intervention plus diversifiée et plus efficace pour continuer à bâtir ensemble des territoires solidaires, résilients et porteurs de développement.

SERRP : DES ACTEURS À L'ÉCOLE DE LA « PLANIFICATION URBAINE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INTERCOMMUNALITÉ »

Des acteurs locaux notamment des collectivités territoriales, des services techniques déconcentrés et décentralisés, des organisations communautaires de base et des populations bénéficiaires dans le domaine de la planification urbaine et de la résilience aux risques côtiers dans l'agglomération de Saint-Louis, ont bénéficié d'une formation en « Planification urbaine, développement économique et intercommunalité ».

Cette session, qui s'est déroulée du 28 au 31 mai à Saly, a permis le renforcement des capacités des acteurs locaux dans la planification urbaine, le développement économique et l'intercommunalité. Elle s'inscrit dans le contexte de Saint-Louis, des enjeux d'érosion côtière et de risques



associés, des problématiques de déplacement et de réorganisation de l'accueil des populations, et des effets sur la vie en société en général et l'activité économique en particulier. Au regard de l'enjeu du projet, le renforcement des capacités des acteurs fait l'objet d'une attention particulière. Il est établi que la prise en charge durable des risques liés aux aléas climatiques passe par la mise à disposition d'outils et de compétence en direction des acteurs pour jouer plus aisément leurs rôles dans l'intégration du risque dans la gestion urbaine. A cet effet, dix sessions de formation seront organisées tout au long de la mise en œuvre du SERRP.

Le « Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis » (SERRP) a pour objectif la réduction de la vulnérabilité aux risques côtiers

des populations établies le long de la Langue de Barbarie et le renforcement de la planification de la résilience urbaine et côtière de l'agglomération de Saint-Louis.



Il intervient au niveau de la ville de Saint-Louis et entend améliorer les conditions de vie urbaine de près de 15000 personnes à travers leur déplacement et leur réinstallation sur un site aménagé, avec un logement approprié. En outre, le Projet compte développer un Plan de résilience urbaine et côtière de Saint-Louis.



PACASEN : ATELIER DE VALIDATION DES PLANS D'ACTIONS CTC 2024

L'Agence de Développement municipal (ADM) organise dans la période du 29 au 31 mai 2024, avec les 14 directeurs d'Agences régionales de Développement (ARD), ainsi que leurs responsables DAMO et chefs de division de planification, un atelier de validation des plans d'actions CTC 2024, de partage de l'état d'avancement de la formulation du Financement additionnel sur les changements induits et, de finalisation des protocoles les liant avec l'ADM.

Sous la présidence du représentant du Directeur général de l'ADM et coordonnateur du PACASEN,

M. Mansour Bocoum, cet atelier s'inscrit dans le cadre du coaching territorial continu du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Il se bonifie d'une nouvelle approche qui incite à le voir comme un accompagnement encore plus SMART, mais aussi inscrite dans la durée, d'où le vocable de « coaching territorial ». L'amélioration du système de gouvernance est sous-tendue par un mécanisme conséquent de renforcement des capacités des acteurs-parties prenantes,

notamment les collectivités territoriales.

Ce programme d'un montant de 130 milliards FCFA (260 millions de \$ US), a pour objectif principal de soutenir la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation, en participant au développement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriales (CT).





@admsenegal

@adm_senegal

ADM SENEGAL

@admsenegal

adm.sn

ADM SÉNÉGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES



221 33 849 27 10



contact@adm.gouv.sn



5, AV. Carde, Immeuble Carde Rénovation- 3ème étage DAKAR - SÉNÉGAL